



Aider les parents à être parents : quels enjeux ?

Bénédicte Havard-Duclos, sociologue à l'Université de Bretagne Occidentale, a synthétisé pour le public de la journée départementale du Réaap 29 de février 2014 sur *La coopération des adultes autour du parcours scolaire de l'enfant* deux rapports : celui de l'inspection générale des affaires sociales (2013) "*Évaluation de la politique de soutien à la parentalité*" et celui du Centre d'Analyses stratégiques (2012) sur "*Aider les parents à être parents*".



Ces rapports montrent un fort intérêt politique pour l'aide à la parentalité - en plus des aides plus classiques aux familles (services, allocations...) - au regard des défis à relever pour être parent aujourd'hui !

Beaucoup d'initiatives européennes et étrangères, beaucoup d'exemples détaillés émaillent ces rapports qui peuvent inspirer nos pratiques.

Pourquoi cet intérêt fort des pouvoirs publics pour l'aide à la parentalité ? A cause des incertitudes sur la famille, l'éducation et la parentalité !

De nombreux modèles d'alliance, de désalliance, de filiation, de types de liens existent aujourd'hui : les familles sont plus diverses. La famille d'aujourd'hui n'est ni plus, ni moins parfaite que celle de jadis ; elle s'est ouverte à davantage de manières de "faire famille", au nom d'une plus grande égalité des droits (entre les conjoints, entre les parents et les enfants) et une plus grande reconnaissance des différences et de la singularité de chacun.

La fonction parentale a également changé. Le contexte est plus difficile et plus complexe : les parents conçoivent aujourd'hui plus l'éducation comme un accompagnement de l'enfant nécessitant du "sur-mesure", permettant à l'enfant de "devenir lui-même" que comme l'imposition d'une identité et d'un rôle préétabli. « Un "bon parent" serait comme un joueur de curling qui doit accompagner la trajectoire de l'enfant sans rien lui imposer de brutal, tout en veillant à suivre centimètre par centimètre sa trajectoire sur le miroir de la vie ». Épuisement garanti !

On fait alors appel très vite à l'expert d'autant que les transmissions intergénérationnelles et les solidarités de proximité sont parfois fragilisées. Toutefois il faut rappeler que l'éducation des enfants n'est pas et n'a jamais été le seul problème des parents mais celui aussi, de la famille élargie, du voisinage, des pairs, des collectivités, de la société et des pouvoirs publics. C'est ce que rappelle l'enjeu d'une politique de "soutien aux parents"

Les rapports font ressortir que le soutien aux parents a longtemps été mis en œuvre à partir d'aides financières (de type allocations familiales) et de services : les services de garde d'enfants et d'éducation (accueil de loisirs ...), les services de santé, emploi, participant à la conciliation de la vie professionnelle et familiale.

Aujourd'hui, au regard du contexte socio-politique, ces aides sont jugées insuffisantes. Il convient, pour les pouvoirs publics, d'améliorer plus directement le bien-être des parents, vu comme un "Bien devenir des enfants" et la qualité des relations parents/enfant. Tout le champ du "soutien à la parentalité" vise à doter les parents de ressources morales, mentales, pratiques (compétences parentales, savoir-faire, capacité d'agir) : "former" ces parents à de nouvelles compétences ; et leur apporter une réassurance identitaire pour les conforter dans les compétences qu'ils détiennent déjà.

Ces rapports pointent des questions, tensions qui ne sont pas si simples à résoudre et auxquelles nous sommes tous conviés à réfléchir dans nos pratiques d'accompagnement comme professionnels, dans nos demandes comme parents :

Comment soutenir – Quels sont les services les plus efficaces ? Quels sont les types d'accompagnement et d'accompagnants qui permettent le mieux de "former" les parents et de reconnaître leurs compétences ?

Quelques pistes de réponses

Les rapports montrent que beaucoup de choses très différentes peuvent et doivent exister, étant donné la diversité des attentes parentales (des cours, des activités, des malettes outils, des activités de loisirs du côté des services ; des parents de type groupe d'auto-supports ; des parents – formateurs ; des professionnels dotés de compétences et de qualifications très différentes, du côté des accompagnants) avec 2 enjeux forts :

- que ce soit accessible (faciliter l'accès aux services de soutien en les développant dans les lieux déjà fréquentés par les parents - services d'accueil de la petite enfance, établissements scolaires, services de santé, voire lieu de travail- par exemple)

- que ce soit lisible (expliciter clairement les objectifs et le contenu des programmes et des dispositifs, et leur déroulement -anonyme ou non, en groupe ou non, avec prise de parole en public ou non, avec des professionnels ou entre groupes de pairs etc.- et regrouper les renseignements disponibles – site Internet qui répertorie toutes les actions de soutien à la parentalité disponibles sur un territoire (géolocalisation)

Qui soutenir ? Toutes les familles ou les plus vulnérables ? Quelques pistes de réponses

Soutenir tous les parents

L'universalité est privilégiée pour éviter les effets de stigmatisation. Après, et on ne peut que s'en réjouir, selon les territoires où sont développés les dispositifs, de fait on touche des parents singuliers. Toucher tous les parents ne veut pas dire que dans le même dispositif ou au même moment on aura tout le monde. Le fonctionnement par groupe de pairs (familles avec certaines problématiques ou caractéristiques particulières) est important. Mais plus on est inventif, plus on cible de parents différents, mieux on couvrira ce besoin universel de soutenir tous les parents en difficulté durable ou passagère – dans leur rôle de parents.

Soutenir sans prescrire – Accompagner sans juger ?

Les rapports pointent des freins forts à la participation des parents : la crainte de programmes trop prescriptifs, s'entendre dire « comment faire » ...quand on recherche plutôt une écoute ...ou des discussions entre parents ...ou des informations sur le développement de l'enfant ...ou des conseils pratiques ; la crainte de se voir considérés comme de « mauvais parents » ; la crainte des sanctions (suppression des allocations familiales, mesure autoritaire de suivi par des travailleurs sociaux, placement de l'enfant...) Et rappellent de manière très ferme qu'il s'agit d'être du côté de l'accompagnement (adoption d'une posture non surplombante et non prescriptive) et non du contrôle : les principes coercitifs sont contreproductifs ; sans adhésion des parents, ces dispositifs ne peuvent marcher.

Perspectives

Soyons clairs sur nos missions ! Que les parents viennent en connaissance de cause et sachent ce qu'ils peuvent trouver ! Et n'ayons pas peur de la diversité, du foisonnement de toutes ces manières d'aider les parents à être parents !